



Association des groupes  
d'éducation populaire autonome  
Centre du Québec

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Pour diffusion immédiate

### L'AGÉPA dénonce la répression policière

L'Association des groupes d'éducation populaire autonome (AGÉPA) Centre-du-Québec, qui était présente à la manifestation du 4 mai dernier à Victoriaville, tient à dénoncer la force excessive déployée par la Sûreté du Québec envers les manifestantEs.

Organisée par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (Coalition OTPSP), la manifestation a mobilisé environ 3 000 personnes parmi lesquelles on pouvait retrouver des étudiantEs, des travailleurs et travailleuses de groupes sociaux, de nombreuses personnes âgées et des familles avec de jeunes enfants. « Ces citoyenNEs sont venuEs exprimer leur indignation face à la décision du gouvernement Charest d'augmenter les frais de scolarité, mais également dénoncer la hausse prévue des tarifs d'électricité et l'instauration de la taxe santé. Malheureusement, leur liberté d'expression a été bafouée par la réaction démesurée des forces policières aux actions de quelques casseurs », souligne Maud Hamel, adjointe à la coordination à l'AGÉPA.

Comme l'a souligné la Coalition OTPSP en conférence de presse le 9 mai à Montréal, la manifestation a été le théâtre d'une violence inacceptable et l'intervention policière devrait faire l'objet d'une enquête publique et indépendante.

« J'étais sur place et comme la grande majorité des manifestantEs, mon comportement était totalement pacifique. Pourtant, je me suis retrouvée, sans avertissement, dans un nuage de gaz irritant avec des difficultés à respirer et les yeux en feu », rapporte madame Hamel. « Il y a eu une utilisation abusive de gaz qui ont incommodé, sans distinction, autant les gens pacifiques que les quelques casseurs » ajoute Amélie Hinse, coordonnatrice de l'Association des locataires des Bois-Francs et membre du conseil d'administration de l'AGÉPA.

L'ambiance festive au départ de la marche ne laissant pas présager de la tournure des événements, beaucoup de manifestantEs ont été pris par surprise puisque l'avertissement des policiers n'a pas été entendu. « Nous avons tous été traités en criminels. En plus d'avoir du mal à échapper au nuage de gaz, l'hélicoptère de la Sûreté du Québec faisait du surplace au-dessus de nos têtes, c'était affolant. Je suis sortie de cet événement bouleversée et en colère », mentionne Marie-Josée Lapointe, coordonnatrice de Droits Devant Érable et vice-présidente de l'AGÉPA. Soulignons que si l'équipe de l'AGÉPA a pu s'en sortir indemne, ce n'est pas le cas de centaines de manifestantEs qui ont été blessés, certains gravement. « Les personnes blessées n'étaient pas nécessairement au premier rang. Ça aurait pu arriver à n'importe qui », souligne madame Hamel.

L'AGÉPA trouve déplorable que le débat initial sur la hausse des frais de scolarité et le droit à l'éducation initié par le mouvement de grève étudiante soit éclipsé par la couverture médiatique des débordements de violence, mais considère qu'on ne peut passer sous silence la brutale répression policière dont les étudiantEs et les manifestantEs ont été victimes. L'AGÉPA rappelle que le droit de manifester est garanti par la Charte des droits et libertés du Québec et par la Charte canadienne des droits et libertés

-30-

Source : Maud Hamel  
adjointe à la coordination, AGEPA  
819-795-4441  
agepa.adj@videotron.ca